Ghosn : retour par la case prison

P. 26

PARIS NORMANDIE
LE HAVRE
N° 886
Vendredi 5 avril 2019 www.paris-normandie.fr 1,40 €
LILLEBONNE · BOLBEC · PORT-JÉRÔME-SUR-SEINE · MONTIVILLIERS · HONFLEUR · TROUVILLE-SUR-MER · DEAUVILLE

FOOTBALL - LIGUE 2

Le HAC perdra-t-il Pape Gueye dès cet été ?

PAGES 30-31

PRISON ANNEXE À MONT-GAILLARD

Elle sera là en 2022

GOOGLE MAPS

P. 3

FAIT DIVERS

Des nouvelles du Havrais incarcéré en Russie

P. 21

ÉDUCATION

Loi Blanquer : la lutte continue dans les rues du Havre

P. 4

BOLBEC

Au conseil, la bataille des municipales a déjà commencé

P. 15

R – PNHA – 28207 - F : 1,40 €

Prison annexe : c'est bien acté

Pénitentiaire. À plusieurs reprises hier, le projet d'installation d'une structure d'accompagnement vers la sortie (SAS) de détenus au cœur du quartier de Mont-Gaillard a été présenté. Détails.

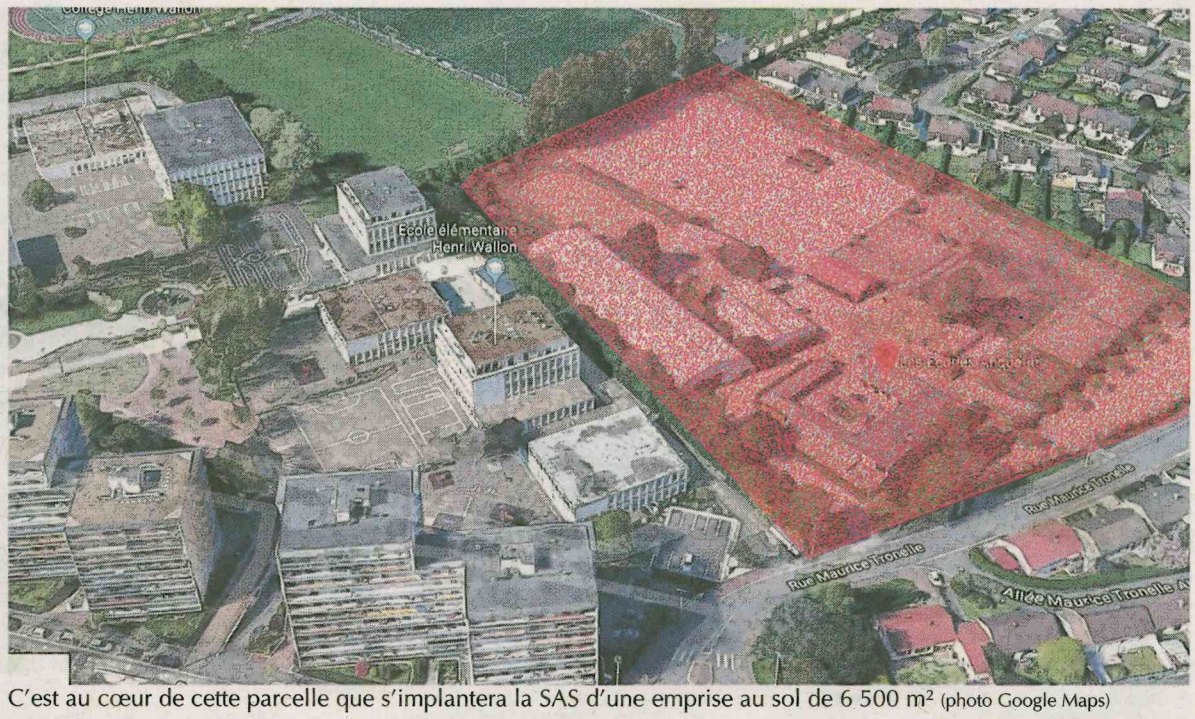

C'est au cœur de cette parcelle que s'implantera la SAS d'une emprise au sol de 6 500 m² (photo Google Maps)

Sa réalisation s'inscrit dans un vaste plan immobilier carcéral, publié afin de répondre à l'objectif fixé par Emmanuel Macron de construire 15 000 places de prison supplémentaires sur deux quinquennats. Dont 7 000 avant 2022. Comme nous le suggérions au cours de nos précédentes éditions, un nouvel établissement pénitentiaire centré sur la réinsertion des personnes détenues, sera bel et bien implanté dans le quartier Mont-Gaillard, en lieu et place des actuelles écuries Anquetin, rue de Tronelle.

Cette structure d'accompagnement vers la sortie (SAS) sera rattachée au centre pénitentiaire de Saint-Aubin-Routot.

Comme le précise l'Agence publique pour l'immobilier de la justice (APIJ) : *« Les détenus éligibles au dispositif SAS seront en fin de peine ou auront fait l'objet de condamnations à des peines courtes. La période de détention en SAS sera de moins de deux ans, et les détenus seront sélectionnés selon des critères précis : absence de risque d'évasion, capacité (potentielle ou acquise) à s'adapter à la vie en collectivité et capacité à s'inscrire dans un parcours de formation et/ou d'accès à l'emploi. »* Un accompagnement quotidien de cinq heures d'activités y sera ainsi assuré. Mais l'administration pénitentiaire est d'ores et déjà ferme : *« En cas de problèmes de comportement ou de non-respect des obligations, la personne détenue sera réaffectée en maison d'arrêt ou en centre de détention. »*

Le centre d'une emprise au sol de 6 500 m² et d'une hauteur de deux étages accueillera des détenus des prisons du Havre et de Rouen afin d'en prévenir la récidive, en favorisant l'autonomisation et la responsabilisation des personnes. En les aidant à retourner vers le marché de l'emploi, à accéder à un logement.

Pourquoi Le Havre ? Parce qu'une telle structure n'a vocation à s'installer que dans un milieu urbain afin de faciliter l'intervention des agents du Spip (Service pénitentiaire d'insertion et de probation), des milieux hospitalier, éducatif et associatif. Pour la proximité du centre pénitentiaire de Saint-Aubin-Routot.

Enfin parce que le ministère de la Justice aura dû faire avec ce que le marché de l'immobilier lui offrait. Selon nos informations, un autre terrain, dans le quartier de Caucriauville, aurait pu être éligible. Il sera écarté car surplombé d'immeubles.

Une prison sans les codes urbanistiques

Cette SAS, véritable établissement carcéral et non de semi-liberté sera, au contraire, bordée de pavillons, de terrains de football... Et d'une école (Henri-Wallon). La sous-préfète du Havre, Marie Aubert, en est consciente, *« il va falloir lever quelques a priori tout à fait légitimes »*. Pour cela, des rencontres avec les riverains devront avoir lieu. Une première, de présentation, était programmée dès hier soir. La prochaine pourrait se dérouler d'ici l'été.

Pour faire accepter ce nouveau voisinage aux riverains dans un premier temps stupéfaits, les architectes de l'APIJ vont se mettre à l'œuvre. Ils promettent un projet avec une identité institutionnelle discrète dans le respect des règles d'urbanisme applicables au quartier. Bref, une prison qui n'en aura pas l'air. *« Aucune fenêtre de cellule ne donnera sur un logement ou un bâtiment, notamment l'école. L'ensemble sera bordé de verdure. On ne verra pas de mur d'enceinte typique des bâtiments carcéraux. »* Les stationnements réservés seront inclus dans le domaine pénitentiaire. Après la phase d'étude, les travaux se dérouleront courant 2021-2022 pour une livraison fin 2022.

À un an des municipales, c'est une pierre qui tombe dans le jardin des élus de la majorité locale. Hier, dès l'officialisation de cette implantation, Jean-Baptiste Gastinne réagissait. S'il salue *« les efforts du gouvernement pour améliorer les conditions de détention et de réinsertion des détenus »*, le maire du Havre se dit pour autant attentif. *« La Ville le sera quant à la qualité du bâtiment et à son insertion dans l'environnement urbain ; elle veillera aussi à ce que les inconvénients pour les riverains soient réduits au maximum et à ce que la qualité de vie dans le quartier soit préservée. »* Les élus pourront néanmoins souligner l'aspect social du projet. Ce sont effectivement 60 emplois qui vont ainsi être créés.

Dans la matinée, le projet avait été présenté aux représentants du personnel du centre pénitentiaire de Saint-Aubin-Routot. Une annonce plutôt bien perçue selon le témoignage de Billy Dorilas, secrétaire de l'UNSA-UFAP (syndicat majoritaire au sein de l'établissement d'une capacité opérationnelle de 733 places) : *« On nous a présenté quelque chose de plutôt global sans véritablement entrer dans le détail de la réalisation, ni des conditions de travail. En revanche, l'initiative que l'on nous présente comme actée est bonne. Au sein des structures classiques, il y a trop de sorties sèches. À savoir non préparées. Ce qui est impossible avec un collègue par étage de 90 détenus, comme c'est le cas à Saint-Aubin, le devient dans un établissement où 60 agents travailleront à faire de la personnalisation, du suivi, auprès de condamnés en fin de peine répartis en trois groupes de trente. Le terrain répond à tous les critères, il va permettre l'intervention d'agents de la Mission locale, de Pole emploi (...) Pour autant, c'est le professionnel du milieu carcéral qui parle. Les riverains n'auront certainement pas la même approche. »*

Effectivement, la réunion publique de présentation programmée hier, salle Alfred de Musset, à un kilomètre du futur emplacement, fut tendue et ne dura pas plus d'une heure. *« On n'en veut pas ! »* répétera à plusieurs reprises l'auditoire chauffé à blanc. *« L'État, c'est l'écoute du peuple et non l'inverse »*, réagissait dès hier midi Jérôme, un riverain, déjà très remonté contre le projet. *« L'État ne connaît pas le Mont-Gaillard mais il va le connaître. »* Une pétition mise en ligne sur la plateforme change.org recueillait hier en début de soirée près de 600 signatures contre l'installation de cet établissement.

CHRISTOPHE FREBOU

SALON DU TISSU
L'ÉVÉNEMENT AVEC TOUT DANS LE DOMAINE DES TISSUS!
DIMANCHE 7 AVRIL
LE HAVRE
CARRÉ des DOCKS
OUVERT: 10H00-17H00
adresse GPS : 64, Quai de la Réunion
pour plus d'information consultez notre site:
WWW.SALONDUTISSU.COM
TISSUS D'HABILLEMENT
- TISSUS pour DAMES et ENFANTS
- TISSUS pour HAUTE COUTURE et MARIAGES
- TISSUS pour RIDEAUX
- TISSUS D'AMEUBLEMENT
- TISSUS pour DECORATION
- TISSUS pour QUILT et PATCHWORK
-CUIR /-IMMITATION CUIR
TOILE CIRÉE
- MERCERIE
- MACHINES à COUDRE
- 40 MAGASINS / MARCHANDS de TISSUS !!!
- 2.000.000 METRES de TISSUS
- SURFACE 4.000 M2
!! ENTRÉE GRATUITE !!